



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Ki-Tavo

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

🕒 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 28, verset 13

Dans ce *Passouk* merveilleux, la Torah dit : "**Hachem te placera à la tête, et pas à la queue.** Et tu seras toujours en haut, et pas en bas. **Lorsque tu écouteras les Mitsvot d'Hachem ton D.ieu,** que je t'ordonne aujourd'hui de garder et d'appliquer."

Naturellement, lorsqu'une pierre est jetée vers le bas, elle tombe très vite ; alors que lorsqu'elle est jetée en l'air, elle monte plus lentement. Par contre, pour le feu, c'est l'inverse : il monte plus vite qu'il ne descend.

? Pourquoi est-ce ainsi ?

Car la pierre a naturellement tendance à aller vers sa source, qui est la terre. Le feu, par contre, s'élève vers le haut. Et le principe est simple : **lorsqu'un élément va vers sa source, il y va rapidement.**

Ainsi en est-il de **l'âme juive, sainte** : elle aspire constamment à

Suite en page 2



PARACHA SUITE

s'élever. À monter au ciel. Car c'est l'endroit d'où elle provient. Par contre, le fait de descendre (par un mauvais comportement) est contre sa nature.

Une âme impure, par contre, aspire à descendre. Et c'est le fait de s'élever qui, chez elle, est contre-nature.

Cette très belle Brakha nous rappelle la nature profonde d'un juif : il cherche constamment à s'améliorer, à s'élever.

C'est ce que le *Passouk* dit : "Hachem te placera à la tête, et pas à la queue. Et tu seras toujours en haut, et pas en bas" : par nature, un juif est attiré par le haut, le spirituel ; et pas par le bas, le matériel. Il cherche **constamment à progresser en spiritualité**. C'est pourquoi lorsqu'il monte de niveau, il monte très vite.

HALAKHA

Choul'han 'Aroukh, chapitre 581, Halakha 1



Après que le *Choul'han 'Aroukh* ait écrit que les *Séfaradim* commencent à dire les *Séli'hot* depuis le début du mois d'*Eloul*, le *Rama* écrit : "Et l'on se lève tôt le matin pour dire les *Séli'hot* depuis le dimanche qui précède **Roch Hachana**."

? Pourquoi les *Achkénazim* commencent-ils les *Séli'hot* à cette date ?

Pour plusieurs raisons :

1. Nombreux sont ceux qui jeûnent dix jours avec *Yom Kippour*. Or de *Roch Hachana* à *Kippour*, il y a quatre jours durant lesquels on ne peut pas jeûner (les deux jours de *Roch Hachana*, le *Chabbath* précédant *Kippour* et la veille de *Kippour*). C'est pourquoi les ***Achkénazim* commencent les *Séli'hot* au moins quatre jours avant *Roch Hachana***. Pour pouvoir jeûner pendant ces quatre jours. Et pour qu'il y ait chaque année un jour fixe lors duquel on commence les *Séli'hot*, ils ont choisi le dimanche qui précède *Roch Hachana*. Certains commencent le dimanche matin, et d'autres commencent le samedi soir, après *'Hatsot*.
2. Chaque *Korban* (sacrifice) qui était offert au *Beth Hamikdash* était sélectionné quatre jours avant d'être sacrifié. Pendant ces quatre jours, les *Cohanim*

vérifiaient qu'**aucun défaut n'était apparu sur l'animal**. Au sujet de tous les *Korbanot*, il est écrit, dans *Parachat Pin'has* "Véhikravtem 'Ola (Vous approcherez un 'Ola)". Par contre, concernant le *Korban* de *Roch Hachana*, il est écrit "Va'assitem 'Ola (Vous ferez un 'Ola)". De là, nos Sages ont appris qu'à *Roch Hachana*, l'homme lui-même s'offre en 'Ola. C'est-à-dire que c'est comme s'il était **lui-même l'animal du Korban**. C'est pourquoi, pendant quatre jours, avant de "s'offrir en *Korban*", il vérifie lui-même qu'il a **réparé les différents défauts** que ses fautes ont créées en lui, afin de pouvoir arriver à *Roch Hachana* en ayant fait *Téchouva* et sans aucune faute.

Même un *Talmid 'Hakham* (érudit en Torah) dont l'âme aspire à étudier la Torah constamment doit **interrompre son étude pour dire les *Séli'hot***. Et effectivement, le *Michna Beroura* écrit qu'un *Talmid 'Hakham* doit s'associer aux *Téfilot* et *Séli'hot* de la communauté bien qu'il doive, pour cela, interrompre son étude.



MICHNA

Pirké Avot, chapitre 4, Michna 15

Cette *Michna* rapporte les paroles de Rabbi El'azar ben Chamo'a' : "Que l'honneur de ton élève soit cher à tes yeux comme le tien, que la crainte de ton ami soit comme la crainte de ton Rav, et que la **crainte de ton Rav soit comme la crainte du Ciel**".

Voici une très belle histoire sur l'importance de l'honneur qu'un Rav doit témoigner à ses élèves :

Monsieur Friedman était l'un des donateurs de la *Yéchiva Tiféret Israël*, de Rav Moché Feinstein.

Parallèlement à la *Yéchiva*, Rav Moché Feinstein dirigeait une école pour les jeunes enfants, qui n'étaient pas encore en âge d'aller à la *Yéchiva*.

Monsieur Friedman soutenait non seulement la *Yéchiva* et l'école, mais il avait aussi demandé à la direction de dresser une liste des familles nécessiteuses dont les enfants n'avaient pas de vêtements neufs pour *Pessa'h*. Et chaque année, avant cette fête, il envoyait à la *Yéchiva* une camionnette chargée de vêtements neufs et de chaussures neuves pour une centaine d'enfants.

Une fois, la direction de l'école a organisé une réunion en l'honneur de Monsieur Friedman. Les élèves et leurs parents, ainsi que Rav Moché Feinstein et d'autres Rabbanim, y ont été invités. Des paquets contenant des vêtements neufs avaient été préparés pour les enfants, et ceux-ci étaient impatients de les déballer.

Plusieurs discours ont été dits en l'honneur de Monsieur

Friedman, et le dernier intervenant a demandé aux enfants de se lever en l'honneur de Monsieur Friedman.

Les enfants étaient un peu gênés de faire cela car, puisqu'ils venaient de familles démunies, c'était comme si on leur demandait de proclamer publiquement leur pauvreté.

Rav Moché Feinstein a immédiatement remarqué cela, et il s'est lui-même levé. Les Rabbanim qui l'entouraient en ont fait de même, puis cela a été au tour des parents. A ce moment-là, les enfants n'étaient plus du tout gênés de se lever, et c'est ce qu'ils ont fait.

Monsieur Friedman, ne comprenant pas ce qu'il se passait, s'est aussi levé car, dans sa grande modestie, il pensait que c'était en l'honneur de quelqu'un d'autre que les gens se levaient.

Et ainsi, toute la salle s'est trouvée debout.

Cette belle histoire illustre **l'honneur que les Rabbanim témoignent à leurs élèves**, et aussi celui que les gens se témoignent mutuellement. Un honneur qui ne comporte aucun orgueil, ni sentiment de supériorité.

Michlé, chapitre 22, verset 22

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce *Passouk*, le roi Chlomo déclare : "**Ne vole pas le pauvre parce qu'il est pauvre, et n'accable pas le pauvre dans son jugement.**"

Le Malbim explique que l'interdiction de voler concerne aussi bien le fait de voler les riches que les pauvres.

Mais il est **encore plus grave de voler les pauvres** que les riches.

Le Métsoudat David explique : "Car tu t'imagines que, parce qu'il est pauvre, il n'a pas les moyens de se défendre et de te vaincre. Et que, par conséquent, la voie est libre devant toi."

Le Even 'Ezra explique : "Tu te dis qu'il portera sa douleur, comme il a déjà l'habitude de supporter sa pauvreté. Que cela ne lui fera qu'une douleur supplémentaire à supporter."

C'est pourquoi le roi Chlomo dit : "Attention ! Plus la proie est 'facile', plus tu dois **veiller à ne pas t'y attaquer**."



Le *Passouk* continue en disant : "S'il t'arrive d'avoir un procès avec un pauvre, ne profite pas du fait qu'il soit pauvre pour l'accabler, le briser, l'écraser, l'humilier, en sachant que tu as les moyens de te faire entendre par les juges (par exemple en te payant les plus grands avocats qui sauront tourner le conflit à ton avantage, ce qui ferait encore plus souffrir le pauvre)."

Sur ces situations malheureusement fréquentes, le roi Chlomo vient tirer la sonnette d'alarme. Nous rappeler de **ne pas profiter du déséquilibre social** pour s'emparer du peu de biens que possède notre adversaire en allant jusqu'au bout, décidé à le mettre à genoux, 'Has Véchalom.

Il nous avertit : "Si tu as un procès avec un pauvre, n'utilise pas des moyens disproportionnés par rapport à lui. Aie une attitude juste et équilibrée."



NÉVIIM PROPHÈTES

Cette semaine, nous lisons la sixième des sept *Haftarot* de consolation.

Le prophète *Yéchayahou* nous y décrit la délivrance future.

La *Haftara* commence par le célèbre *Passouk* : **“Lève-toi Jérusalem, et illumine.** Car le temps de ta lumière est arrivé, et l’honneur d’Hachem brillera sur toi.”

Elle continue en disant que les malheurs s’abattront sur toutes les nations qui ont fait du mal au peuple juif. Mais sur celui-ci, **la lumière d’Hachem brillera** ; et Son honneur se révélera.

Toutes les nations et leur roi **apprendront à marcher dans les chemins d’Hachem**, grâce à Sa lumière qui jaillira sur le peuple juif.

La *Haftara* dit ensuite : “Lève tes yeux autour de toi, et regarde comment tous les enfants exilés se sont réunis, et sont revenus à Jérusalem.

Tes enfants viendront de loin, et grandiront comme des rois. Tu verras tout cela, **ton visage rayonnera**. Tu t’étonneras, et ton **cœur s’ouvrira**. Car à la place de la souffrance, viendra une immense richesse des pays de l’ouest et des possessions des nations.

Ils ramèneront avec eux des chameaux chargés de richesses, en provenance de *Midiane*. Ils viendront tous, et amèneront de l’or et de la *Lévona*, en offrande pour Hachem. Et ils raconteront les louanges d’Hachem.”

La *Haftara* continue en nous livrant un **aperçu des prodiges qui accompagneront la délivrance future**.

Non seulement les **enfants d’Israël reviendront des exils les plus lointains** dans la joie et l’allégresse, mais les peuples et les rois étrangers viendront eux aussi pour apprendre la parole d’Hachem. Et l’abondance des richesses que chacun amènera permettra de reconstruire un splendide *Beth Hamikdash*.

La **justice régnera**. Et la lumière de la *Chékhina*

(présence divine) rendra inutile celle du soleil et de la lune.

Les peuples étrangers reconstruiront eux-mêmes nos murailles, et leurs rois voudront nous servir.

Il y aura une telle sécurité que les **portes de nos murailles resteront constamment ouvertes**, même la nuit. Cela permettra à tous ceux qui le veulent de venir apporter leur richesse. Car les peuples et les royaumes qui ne viendront pas nous servir seront perdus et détruits.

Après avoir été tellement abandonnée, détestée et désertée, Jérusalem deviendra une ville de gloire et d’allégresse pour les générations futures. Et Hachem remboursera :

- en or, tout le cuivre qui a été pris ;
- en argent, tout le fer qui a été pris ;
- en cuivre, tout le bois qui a été pris ;
- en fer, toutes les pierres qui ont été prises.

Et ainsi **se terminera le deuil de Jérusalem**. Ceux qui resteront lors de la délivrance seront tous des *Tsadikim*. Car les *Réchaïm* seront déjà perdus.

Ils **hériteront de la terre d’Israël pour l’éternité**, et il n’y aura plus d’autres exils.

La plus petite tribu se multipliera par mille, et le plus faible deviendra très fort.

La *Haftara* se termine par deux mots très connus : “*Béïta A’hichéna* (en son temps, Je la dépêcherai)”, au sujet desquels la *Guémara* (*Sanhédrine* 98a) explique :

- si le peuple juif est méritant, Hachem dépêchera la délivrance ;
- sinon, elle arrivera en son temps.

Nous sommes relativement proches de ce temps (l’an 6000, c’est-à-dire dans **environ 220 ans**). Mais nous espérons malgré tout qu’Hachem nous délivrera avant cette date butoir !



HISTOIRE

Notre maître **Rav 'Ovadia Yossef zatsal** avait l'habitude d'étudier chaque jour avec son fils, Rabbi David *chlita*. Chaque matin, il l'appelait pour lui dire à quelle heure ils pouvaient étudier ensemble.

Un jour, lorsque Rabbi David est arrivé chez ses parents pour étudier, sa mère l'a accueilli avec un grand sourire, et lui a dit : "Réalise, mon fils, combien ce moment d'étude avec toi est important pour ton père ! Car bien qu'il connaisse toute la Torah par cœur, il ne connaît pas ton numéro de téléphone. Chaque jour, il me demande de lui chercher le répertoire téléphonique. Nous le feuilletons ensemble, jusqu'à trouver ton numéro. Et alors, il t'appelle pour t'indiquer l'heure de l'étude !"

Lorsque Rav 'Ovadia Yossef a entendu la Rabbanite "se plaindre" qu'elle devait chaque jour chercher le répertoire téléphonique, il a dit : "A partir de maintenant, je vais l'apprendre par cœur !"

Il l'a répété plus de vingt fois, s'est fait interroger par son fils plusieurs fois. Et lorsque le numéro était bien ancré dans sa tête, il a dit à sa femme : "Maintenant, je ne te dérangerai plus pour chercher le répertoire

téléphonique. J'appellerai notre fils directement !" Puis il a étudié avec son fils.

Le lendemain, lorsque Rabbi David est revenu chez ses parents, il a demandé à sa mère : "Alors, c'était plus facile aujourd'hui ?"

Sa mère a souri et lui a dit : "Tu penses vraiment que ton père a retenu ton numéro ? Tu dois savoir qu'il se rappelle encore parfaitement de sujets profonds de Torah qu'il a pourtant étudiés il y a des dizaines d'années. Mais ton numéro de téléphone, il ne le retient pas, même s'il l'a appris hier, et répété des dizaines de fois ! Car au fond de lui, il considère qu'il n'est pas important de le connaître par cœur. Ce qu'il cherche à retenir, ce sont les paroles de Torah !"

Cette belle histoire montre la **grandeur de nos Tsadikim** dont on entend fréquemment qu'ils ne retenaient que leur étude de la Torah, tant celle-ci était importante pour eux !

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

Rav Israël-Méir Lau nous enseigne : "La haine injustifiée et la médisance qui l'accompagne furent la cause de la destruction du premier et du deuxième Beth Hamikdash. Nous pourrions dire que le contraire est vrai : un amour désintéressé et le Lachone Hatov provoqueront l'arrivée du troisième Beth Hamikdash." (Ya'hel Israël 13)



LE CAS DE LA SEMAINE

Réouven a accepté une parole médisante sur son camarade Chimon qu'il a répété à Gad. Il le regrette, et souhaite se repentir.

QUESTION

Est-ce que Réouven peut se repentir d'avoir cru du Lachone Hara' ? Si oui, de quelle façon ?



Réponse

Réouven peut se repentir d'avoir cru du Lachone Hara' sur Chimon, même s'il l'a répété à Gad. Il devra pour cela convaincre Gad du vide de ses propos, puis obtenir le pardon de Chimon. Dans un second temps, Réouven devra être résolu à ne pas croire ce qu'il a entendu, prendre sur lui de ne plus écouter ni croire de médisance et demander à D.ieu de le pardonner.



Question

Yohan a comme animal de compagnie un chat, qui est habituellement agréable et docile.

Mais aujourd'hui, le chat semble être d'humeur différente, et il fait quelque chose de tout à fait inhabituel : après avoir vu un couteau posé sur le plan de travail, il l'attrape avec sa bouche par le manche et sort de la maison.

C'est alors qu'il rencontre un chien accompagné de son propriétaire, qui le promenait, le chat s'approche alors du chien et dans un mouvement brusque il blesse le chien avec le couteau se



trouvant dans sa bouche. En attendant,

Yohan, qui s'est rendu compte de la disparition de son chat, sort à sa recherche, et le trouve toujours avec le couteau en bouche à côté du chien blessé et de son propriétaire. Celui-ci demande alors à Yohan de lui payer ce que lui coûteront les frais de vétérinaire. Tout en s'excusant, Yohan lui dit que ce qu'a fait le chat est totalement inhabituel et imprévisible. La preuve en est que depuis des années qu'il a ce chat, jamais aucun événement semblable n'est arrivé, et il n'était donc pas censé garder son chat d'un tel événement.



Yohan est-il responsable des dommages imprévisibles et inhabituels causés par son chat ?

A toi !



- Chémot chapitre 21 verset 35-36.
- Guemara Baba Kama 2b "Ta Chema' Chlocha Avot" jusqu'à "Behor Choro" [le troisième].
- 'Hazon Yé'hezkel (Baba Kama), partie "Hidouchim 'al Baba Kama" (à la fin du livre) premier paragraphe.

RÉPONSE

Comme nous l'apprend le verset, tout dommage causé à l'animal d'autrui n'est pénalisable que de la moitié du dommage uniquement, les deux premières fois. Quant à notre question, il semblerait que, selon la Guemara, Yohan soit responsable, car la conclusion de la Guemara est apparemment qu'il n'y a pas de différence entre le cas d'un animal qui a enfoncé, ou s'il détenait la corne dans sa bouche et qu'il a endommagé avec.

Cependant, le 'Hazon Yé'hezkel est d'avis que, puisque le Rambam et le Choul'han 'Aroukh n'ont pas mentionné cette loi, mais ont seulement écrit le terme "encorner", qui veut dire que la corne est attachée à l'animal, il semble qu'il soit d'avis que si la corne est détachée il ne sera pas responsable. La raison étant que c'est quelque chose de tout à fait inhabituel et imprévisible, et c'est pourquoi la Torah n'a pas responsabilisé le propriétaire de la bête dans ce cas.

Selon le 'Hazon Yé'hezkel, Yohan sera donc exempté de payer les frais de vétérinaire au propriétaire du chien.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'hanan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com